

■ **Silvio Destro**, à Courgenay, CH-670.1.003.682-4, Exploitation du restaurant du Vieux-Moulin. Raison individuelle (FOSC no 81 du 27. 04. 2005, p. 8, publ. 2810564). Par jugement du 05.12.2005, le Juge civil du Tribunal de Première Instance à Porrentruy a prononcé la faillite du titulaire. L'exploitation ayant cessé, la raison est radiée d'office.

Journal no 1205 du 16.12.2005  
(03160184 / CH-670.1.003.682-4)